ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 72034

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'inégalité de traitement dont sont victimes les anciens combattants d'Afrique du Nord en matière de bénéfice de campagnes au regard des autres conflits. Á ce sujet, une mission d'étude et de proposition a été confiée à l'inspection générale des affaires sociales, qui devait rendre son rapport en juin dernier. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses conclusions.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est achevée. Le rapport final vient d'être remis au ministre délégué aux anciens combattants qui a saisi le Conseil d'État afin de valider les orientations proposées au plan juridique.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Kucheida
Circonscription : Pas-de-Calais (12e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72034
Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires
Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7610
Réponse publiée le : 6 septembre 2005, page 8346